UNE GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CONSTRUCTION,

par Nathalie **Bertand**[1]

Un glissement sémantique prévaut aujourd'hui dans l'approche de la gestion foncière des espaces agricoles et naturels, des « systèmes fonciers locaux » à la « gouvernance foncière ». Il illustre l'évolution de la problématique et des enjeux fonciers : un dépassement des approches sectorielles, une diversité des modes d'action, un élargissement des formes de régulation et de coordination entre acteurs. L'intervention, sur la base d'une recherche financée par la région Rhône-Alpes, s'attachera à éclaircir les nouveaux référentiels dans lesquels les transformations de l'action publique foncière se situent aujourd'hui.

[1] Économiste et ingénieur en chef des eaux, des ponts et des forêts à Irstea Grenoble.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2014. Séance du 4 juin.